

Il y a 27 ans, débutait le génocide au Rwanda :
« Paris humilié, il ne restait que les coups
tordus » [Interview de Jacques Morel]

Marie-France Cros

La Libre Belgique, 6 avril 2021

Il y a 27 ans, ce 6 avril au soir, un attentat contre l'avion du président rwandais Juvénal Habyarimana donnait le signal du déclenchement du génocide des Tutsis. Le chef d'Etat rentrait d'une réunion à Dar es Salam, où il avait promis à ses pairs d'enfin appliquer les accords de partage du pouvoir qu'il avait signés à Arusha en août 1993 avec le Front patriotique rwandais (FPR), formé d'exilés tutsis en Ouganda auxquels s'étaient joints des Tutsis du reste de la diaspora, du Rwanda ainsi que des opposants hutus. Les accords d'Arusha étaient rejetés par les extrémistes hutus, qui avaient poussé le chef de l'Etat à préparer, depuis des mois, la liquidation massive des Tutsis. Habyarimana mort, ils firent un coup d'Etat pour prendre le pouvoir, formèrent un gouvernement « intérimaire » et lancèrent l'exécution du génocide, qui fit un peu plus d'un million de morts, dont plus de 900.000 nommément identifiés par Kigali.

Malgré l'aide reçue de la France de François Mitterrand, le gouvernement génocidaire, son armée et ses milices, vaincus militairement par le FPR, prirent la fuite vers la « Zone Turquoise » dont les militaires français avaient pris le contrôle (et où le génocide se poursuivait), au sud-ouest du Rwanda, et de là vers le Zaïre. Ils emmenaient avec eux plus d'un million de Rwandais fuyant leur responsabilité dans les massacres. Ceux-ci étaient perpétrés par des foules conduites par des autorités locales ; des gendarmes ou miliciens lançaient la tuerie à la grenade, les paysans la poursuivaient à la machette.



Le Kivu, à l'est du Congo, paie aujourd'hui encore, les conséquences de ce déplacement de population et de la violence dont celle-ci était porteuse.

Ce 27^{ème} anniversaire est marqué par la publication en France, le 26 mars, du rapport d'une commission de chercheurs français – ne comprenant aucun spécialiste du Rwanda – sur le rôle de la France dans le génocide de 1994. La commission Duclert a conclu à des responsabilités « *accablantes* » de Paris, comme le dénoncent, depuis plusieurs années, des chercheurs français indépendants. *La Libre Afrique.be* a interrogé l'un d'eux, Jacques Morel, qui suit ce sujet depuis 1994 et qui s'est illustré par les nombreux documents qu'il produit à l'appui de ses dires. Il en a tiré un livre, « *La France au cœur du génocide des Tutsi* », régulièrement mis à jour et déchargeable sur le site <https://francegenocidetutsi.org/>.

Comment se fait-il que vous ayez disposé d'archives de l'Elysée à une époque où ses gardiens mitterrandiens en refusaient tout accès à quiconque ?

J'ai eu accès, en 2005 ou 2006, à des documents qui avaient été réunis en vue d'aider François Mitterrand à rédiger ses mémoires. En dehors de l'article de Smolar, « Des archives de l'Elysée sur l'intervention au Rwanda ont été transmises à la justice » dans *Le Monde* du 3 juillet 2007, d'un article

de Rafaëlle Maison dans *Esprit* et du livre « *Une guerre noire* » de Gabriel Périès et David Servenay, ces archives n'ont intéressé personne, même pas les juges.

Les archives de l'Elysée montrent notamment que la France n'a rien fait pour arrêter le génocide. Cela peut-il s'expliquer par une totale sous-estimation de ce qui se passait au Rwanda ?

Votre question est mal posée. D'abord ces archives Mitterrand ne sont pas suffisantes. C'est en les croisant avec d'autres, notamment les archives de la Commission d'enquête parlementaire belge, que l'on acquiert un outil d'analyse émanant de sources indépendantes entre elles. Ensuite, la France n'a pas cherché à arrêter le génocide puisqu'elle s'est liée à des extrémistes anti-tutsis dans un pacte qui impliquait d'aller jusqu'au génocide.

Depuis 1960, l'objectif de la France est de récupérer les anciennes colonies belges. On connaît le soutien à Tshombé par les mercenaires de Bob Denard et du commandant Faulques. On sait moins que la France a soutenu l'action criminelle du gouvernement burundais contre des Hutus en 1972 : la Belgique avait suspendu sa coopération militaire ; la France a pris sa place.

De même au Rwanda fin octobre 1990, devant les massacres de Tutsis, la Belgique a suspendu son intervention militaire ; la France, moins regardante, a pris sa place. La république hutue fondée sur l'exclusion des Tutsis a été sanctuarisée militairement par la France. Faisant le constat de l'échec de son soutien militaire en février 1993, Mitterrand a saisi l'Onu afin de transformer nos soldats au Rwanda en Casques bleus. Signataire, comme le régime Habyarimana, des accords d'Arusha pour le partage du pouvoir, le Front patriotique rwandais (FPR, aujourd'hui au pouvoir à Kigali) a refusé. En vertu de ces accords, les militaires français ont dû partir et la Belgique a accepté de fournir des Casques bleus. L'humiliation pour Paris. Il ne restait plus que le recours aux coups tordus.

Il est certain que les auteurs de l'attentat contre Habyarimana, le 6 avril 1994 au soir, qui déclenche le génocide, sont des officiers rwandais mis à la retraite ; mais puisque, selon l'ambassadeur de France, Georges Martres, les soldats rwandais ne savaient même pas tirer au canon, qui donc a tiré les missiles ? Ceux qui ont pensé cet attentat avec des extrémistes rwandais prévoyaient de faire sauter nos paras sur Kigali le lendemain, 7 avril, pour rétablir l'ordre, comme le dit si sincèrement le général Didier Tauzin ; le Premier ministre Edouard Balladur aurait tout fait rater. On s'est contenté d'évacuer nos ressortissants, de compter sur les massacres de Tutsis pour arrêter le FPR et de lui attribuer ceux-ci.

Il est frappant de lire, parmi les découvertes des chercheurs français, que la DGSE (service secret français extérieur), dès 1991, préconisait le désengagement militaire de la France au Rwanda. Comment comprenez-vous qu'il n'en ait pas été tenu compte ?

Philippe Brewaeys, dans son livre « *Rwanda 1994 – Noirs et Blancs Menteur* », mentionne une note DGSE du 11 avril 1994 écartant l'hypothèse du FPR dans l'attentat. On en a découvert d'autres. Dans son audition à huis-clos, Claude Silberzahn, directeur général de la DGSE (1989-1993) – dont le rapport Duclert ne fait pas mention – dit que “*ses services avaient regretté, dès 1991, l'engagement croissant de l'appareil militaire français dans l'affaire du Rwanda, préconisé par écrit et par oral, dès 1992, le désengagement militaire de la France, et prévu, dès cette même année, le retour victorieux des immigrés de l'Ouganda*” (NDLR : exilés tutsis qui forment le FPR). Cet avis a été combattu par la DRM (Direction du renseignement militaire français) : pour les militaires et dirigeants français, le Rwanda constitue une porte d'entrée au Congo.

Les armes livrées par la France au gouvernement génocidaire ont-elles servi au génocide ?

Bien sûr, à commencer par les automitrailleuses AML Panhard utilisées le 7 avril 1994 contre les Casques bleus belges chargés de protéger la Première Ministre. Des armes lourdes ont dû être utilisées mais il est difficile d'en être certain car, en kinyarwanda, ils les appellent toutes “*fusils*”. On trouve peu d'exemples d'utilisation des missiles anti-char Milan et des hélicoptères de combat Gazelle. Les munitions fournies par la France, par Lemonnier, celles chargées à Châteauroux en janvier 1994, celles offertes à l'arrivée du contingent pour l'opération Amaryllis le 9 avril 1994 ont toutes été utilisées par l'artillerie gouvernementale. La confession de Jean Kambanda (NDLR : Premier ministre durant le génocide ; condamné à la prison à vie) au Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) et les écrits d'Edouard Karemera (NDLR : ministre de Kambanda ; prison à vie) établissent que des armes achetées aux Seychelles et payées par la banque française BNP ont été utilisées dans la région de Bisesero.

Le président Macron avait nommé la commission Duclert pour faire la lumière sur le rôle de la France dans le génocide ; elle a remis son rapport le 26 mars. De nombreux chercheurs soulignent ses oublis. Pouvez-vous nous expliquer les plus importants d'entre eux ?

Sur l'attentat contre l'avion du président Habyarimana, il n'y a pratique-

ment rien et cela paraît délibéré. Rien sur les découvertes des Français qui se sont rendus sur le lieu du crash. La note du général Rannou, précisant que l'avion était bien équipé des deux enregistreurs (15 juin 1998), est absente, de même que la note DGSE indiquant que quelque chose qui ressemble à une boîte noire a été embarqué dans l'avion qui a évacué la veuve Habyarimana (DGSE n° 18942/N, 4 juillet 1994), ou encore celle suggérant qu'un mercenaire français est impliqué dans l'attentat (DGSE n° 16053/N, 14 novembre 1995).

En revanche, pour la première fois, nous voyons des messages échangés entre l'ambassade de France à Kigali et Paris, du 6 au 12 avril 1994. À propos de la composition du gouvernement intérimaire (NDLR : qui conduira le génocide) formé lors d'une réunion à l'ambassade de France le 8 avril au matin, le rapport Duclert évite de citer l'audition, par la Mission d'information parlementaire de 1998, de l'ambassadeur Marlaud qui rapporte que la nomination de Faustin Twagiramungu comme Premier ministre a été refusée lors d'une réunion à l'ambassade, c'est-à-dire que le gouvernement rwandais a été constitué, avec son accord, en violation des Accords d'Arusha (1993). Mais il cite Marlaud qui martèle que ce gouvernement est conforme à Arusha.

Quant aux massacres à Bisesero durant l'opération militaire française Turquoise, le rapport reproduit la falsification de date, introduite dans le compte rendu du lieutenant-colonel Duval sur la reconnaissance du 27 juin 1994, datée au 29. L'information sur les survivants à Bisesero donnée par le journaliste Sam Kiley, du *Times*, au capitaine Eric Bucquet, du RICM, lors d'une rencontre le 26 juin 1994 ne figure pas. L'accord entre le colonel Rosier et le colonel Nsengiyumva lors de leur rencontre dans la nuit du 22 au 23 juin 1994, qui aurait prévu de continuer le ratissage des prétendus éléments FPR dans la région, c'est-à-dire de continuer le génocide, n'est pas questionné.

Ce serait être de mauvaise foi que de pointer les lacunes du rapport Duclert sans reconnaître qu'il apporte des informations. Parfois on tombe sur une pépite : il écrit ainsi que le FPR ne disposait pas de missile sol-air (DRM 24 juin 1994).

De qui vient la principale opposition à faire la lumière sur le rôle de la France dans le génocide des Tutsis ?

Les Français ne s'intéressent pas à ce que fait leur pays en Afrique. Le "pré-carré africain", qui englobait le Rwanda, est du domaine du Président de la République, donc non sujet à débat parlementaire. De plus, l'exécutif, en 1994, étant partagé entre la droite et la gauche, aucun politicien n'a intérêt à ce que la vérité soit dite. Par ailleurs, l'Église catholique est aussi très

impliquée car le Rwanda a été évangélisé par les Pères blancs et était, en quelque sorte, leur propriété. Les évêques catholiques rwandais ont soutenu le gouvernement génocidaire dans une déclaration publiée par *L'Osservatore Romano* du 19 avril 1994.

Les Français commencent-ils, à votre avis, à se rendre compte du rôle que François Mitterrand a fait jouer à leur pays dans ce crime ?

J'en doute. Rares sont les villes, même de droite, qui n'ont pas une rue Mitterrand. Son passé vichyste, à la défense de l'Algérie française, puis au Parti socialiste réunit sur son nom des électeurs d'opinions les plus contradictoires. Tout au plus peut-on espérer que les Français qui s'autorisent à dénoncer les atteintes aux Droits de l'homme par d'autres pays examinent un petit peu le leur.